

PROJET D'INTERCONNEXION ELECTRIQUE
225 kV GUINEE-MALI (PIEGM)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT EN SAUVEGARDE SOCIALE (CONSULTANT INDIVIDUEL)

AMI N°001/MEHH/PIEGM-UGP/2024

N° d'Identification du Projet : P16604

DON N° : IDA D336-GN/CREDIT N° : IDA 6261-GN

Secteur : Energie

Date de début : 05 février 2024

Date de fin : 23 février 2024

1. CONTEXTE

Le projet d'interconnexion électrique en 225 kV Guinée-Mali est un sous-programme du Système d'Echange d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA) qui consiste en la construction de nouveaux postes électriques, des extensions de postes et la réalisation d'une ligne de transport d'électricité à double ternes entre la ville de N'Zérékoré en Guinée et celle de Sanankoroba au Mali.

En Guinée, le projet consiste en la construction de 591.72 kilomètres de ligne entre Nafadji (frontière Malienne) et Nzérékoré (Guinée Forestière) et de 5 postes dans les villes de Siguiri, Fomi, Kankan, Kérouané, Beyla avec l'extension du poste de Nzérékoré.

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement auprès de la Banque Mondiale (BM) afin de couvrir partiellement le coût du projet d'interconnexion en 225KV Guinée Mali (PIEGM).

Le Gouvernement de la Guinée à travers l'Unité de Gestion du Projet « PIEGM » a l'intention d'utiliser une partie des montants du financement pour les services d'un **Assistant en Sauvegarde Sociale (ASS)** dans le cadre de la mise en œuvre du PGES, du PAR et autres plans d'action de mitigation des risques sociaux.

2. OBJECTIF GENERAL DU POSTE

Dans le cadre des efforts visant à prévenir et atténuer les risques et impacts sociaux négatifs du projet sur les conditions de vie des populations locales principalement les personnes affectées et les communautés riveraines des zones concernées par l'exécution des travaux du projet PIEGM, l'Assistant (e) en Sauvegarde Sociale (ASS) appuiera l'Expert en Sauvegarde Sociale de l'UGP/Guinée dans la mise en œuvre des mesures de gestion des risques sociaux liés aux activités du projet notamment la mise en œuvre des PAR, des PGES et autres plans d'action de mitigation des risques sociaux.



3. RESPONSABILITES SPECIFIQUES

L'Assistant(e) en Sauvegarde Sociale est rattaché administrativement au Coordonnateur de l'UGP et placé sous le lien fonctionnel de l'Expert en Sauvegarde Sociale de l'UGP/Guinée. L'ASS aura la responsabilité de mettre en œuvre les tâches suivantes :

- Participer à la surveillance de toutes les étapes de consolidation des inventaires des biens et le recensement des PAP ;
- Participer à la mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation (PAR), des PGES des travaux ainsi que des autres plans de mitigation des risques sociaux (VBG, MGP, etc.) ;
- Contribuer au fonctionnement des comités de mise en œuvre et de suivi du PAR et du PGES ainsi que des comités de gestion des plaintes ;
- Participer à la surveillance du déroulement conforme des travaux d'indemnisation des PAP ;
- Suivre, collecter et remonter les informations sur les modalités de traitement des doléances et réclamations des personnes affectées et concernées par le projet ;
- Contribuer à la formation des parties prenantes au projet sur les sauvegardes sociales ;
- Etablir un programme de sensibilisation des différentes parties prenantes au projet notamment avec les acteurs locaux tels que les Gouvernorat, les Préfectures, les Communes Urbaines et Rurales, les missions de contrôle ainsi que les populations des zones d'intervention, en mettant l'accent sur les avantages environnementaux des meilleurs pratiques de gestion de l'environnement ;
- Développer et maintenir un cadre permanent de communication avec les PAP et toutes les autres parties prenantes ;
- Participer à l'organisation et au suivi des activités de réinstallation des PAP ainsi qu'à la mise en œuvre des sous-programmes de développement communautaire ;
- Assurer / Superviser la mise en œuvre de toutes les recommandations relatives aux aspects de sauvegarde sociale des missions de supervision, des missions de suivi externe de l'Agence Guinéenne d'Évaluation Environnementale (AGEE) et des audits annuels de performance E&S du PIEGM ;
- Produire des plans de travail et des rapports réguliers sur les avancées de la mise en œuvre des mesures de sauvegarde sociale ;
- Travailler en étroite collaboration avec l'ingénieur conseil (responsable de la supervision des travaux de construction) mais également avec la Commission Nationale d'Indemnisation (CNI) et les Comités Locaux de Compensation et de Réinstallation (CLCR) du PAR et du PGES, pour s'assurer que les mesures préconisées en matière de gestion des risques et impacts sociaux sont respectées ;
- Faire des appréciations conjointes avec les entreprises des travaux en matière de suivi et de respect des dispositions HSE sur les chantiers ;
- Participer à l'organisation et au suivi des campagnes de sensibilisation et d'information à l'endroit des populations riveraines aux chantiers sur la gestion des risques sociaux ;
- Etablir et maintenir une bonne entente et collaboration avec les Assistants en Sauvegarde Environnementale dans la collecte et le partage des informations ainsi que dans la conduite des activités ;
- Aider à la mise en œuvre et au suivi des composantes du programme de restauration de moyens de subsistance des PAP/ Assister les populations cibles dans leurs efforts de réinsertion économique et sociale ;



- Participer à la mise en œuvre et au suivi des mesures de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) et les violences contre les enfants (VCE) dans les sites et contextes des activités du PIEGM ;
- Veiller à l'application des mesures contre le travail des enfants et le travail forcé, l'implication des groupes vulnérables, etc.
- Appuyer, en collaboration avec le responsable en Suivi-Evaluation du projet, la collecte et le reportage des données sur les indicateurs de performance environnementale, en s'assurant de leur qualité, et contribuer à l'élaboration et à la révision périodique des Plans de Suivi-Évaluation ;
- Préparer et transmettre à l'Expert en sauvegarde sociale un rapport circonstancié détaillant tout évènement majeur (accident avec des blessés ou morts, des manifestations de populations, etc.) qui surviennent sur les sites du projet ;
- S'acquitter de toutes autres tâches qui pourraient lui être confiées en matière de mise en œuvre des activités sociales du projet.

4. QUALIFICATIONS REQUISES ET EXPERIENCES

L'Assistant(e) en Sauvegarde sociale doit :

- Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires (BAC+3 minimum) dans le domaine des sciences sociales et humaines (sociologie, anthropologie, géographie, agronomie, environnement, etc.) ou tout autre discipline apparentée.
- Une formation sur le Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale ou et une bonne connaissance du système de sauvegardes intégré (SSI) de la BAD serait un atout.
- Avoir un minimum de cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans la conduite d'études sociales principalement en élaboration de Cadre de Politique de Réinstallation ou de Plans d'action de réinstallation et/ou la mise en œuvre de programmes de réinstallation involontaire, la mise en œuvre de plans de gestion environnementale et sociale durant l'exécution des travaux ;
- Justifier d'une expérience en animation, sensibilisation, mobilisation et gestion communautaire ;
- Avoir une bonne maîtrise des politiques nationales en vigueur en matière de gestion du foncier et d'expropriation ;
- Avoir de bonne connaissance sur les dispositions de gestion des risques environnementaux et sociaux des principaux bailleurs de fonds du projet, principalement la BM, la BAD et la BEI ;
- Avoir de solides connaissances des règlements et procédures pertinents, du cadre juridique de gestion des risques sociaux de la Guinée et justifier d'expériences appréciables en matière de conduite de démarches/approches participatives (consultation et négociation sociale, réalisation des enquêtes sociales, approches d'évaluation et gestion des risques et impacts sociaux négatifs des activités, renforcement de capacités, inclusion sociale, engagement citoyen, prise en compte du genre et des groupes vulnérables, gestion de l'afflux des travailleurs, travail des enfants, violences basées sur le genre et violences contre les enfants, des groupes vulnérables, suivi et évaluation des activités, mécanismes de gestion des griefs, enquêtes sociales, etc.)
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement social et culturel de la zone du projet, notamment des connaissances avérées des pratiques sociales et communautaires de la zone ;
- Avoir réalisé au moins une (01) mission similaire sur un projet dans le domaine des activités en milieu rural est un atout ;



NB : Les expériences et formations doivent être appuyées par les attestations de bonne fin de mission ou de formation.

5. EXIGENCES DU POSTE

- ✓ Avoir une bonne capacité de communication et de négociation sociale ;
- ✓ Avoir une bonne capacité à traduire le travail analytique en conseils stratégiques et recommandations opérationnelles ;
- ✓ Avoir un esprit d'initiative, d'innovation et une rigueur dans le traitement des dossiers ;
- ✓ Avoir des aptitudes à effectuer des missions en milieu rural et dans des conditions parfois difficiles ;
- ✓ Avoir une aptitude à travailler en équipe et avec différents groupes d'acteurs ;
- ✓ Être en capacité de travailler sous pression avec une forte orientation résultat ;
- ✓ Être disposé à effectuer de nombreux déplacements et séjours sur les différents sites du projet voir à être basé une majeure partie du temps à l'intérieur du pays ;
- ✓ Avoir une bonne capacité rédactionnelle ;
- ✓ Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et des différents logiciels et navigateurs courants (World, Excel, Powerpoint, Outlook ...)
- ✓ Avoir des notions d'interprétation des données SIG sera un atout.

6. LANGUE

Une exigence majeure pour ce poste est d'avoir une bonne maîtrise du Français (lu, parlé et écrit). La maîtrise d'une ou des langues du milieu du projet est nécessaire.

7. DUREE

La durée de la mission s'étendra sur une période d'un (01) an renouvelable au besoin sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances. La première année du contrat comporte une période probatoire sur les six (6) premiers mois.

8. MODALITES DE SELECTION

Le Recrutement du Consultant se fera suivant la méthode « Sélection de Consultants individuels » conformément aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Édition septembre 2023 et accessible à l'adresse www.worldbank.org.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (TDRs) aux adresses e-mail ci-après : mdy_kakoro@yahoo.fr et msoulbah@gmail.com

9. DOSSIERS A FOURNIR

Les consultants intéressés doivent fournir toutes les informations sur leurs capacités et leurs expériences à travers :

- Une lettre de motivation adaptée à l'offre en question ;
- Un Curriculum Vitae détaillé et certifié sincère par le candidat et faisant ressortir les références pour des prestations similaires (pays, date, bailleur, projets, contact du maître d'ouvrage, de l'agence d'exécution ou des anciens employeurs) ;
- Une copie du ou des diplômes, une copie des contrats et attestations ou tout autre document attestant les qualifications et expériences acquises par le candidat ;



Des vérifications seront faites sur les dossiers fournis. Un entretien (ou interview) est obligatoire pour les candidats présélectionnés sur la base de l'examen et évaluation de leurs dossiers.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

10. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les expressions d'intérêt doivent être déposées **ou transmises par courrier électronique** à l'adresse mentionnée ci-dessous, **au plus tard le 23 février 2024 à 13 H 00 TU** et porter expressément la mention « **Recrutement d'un Assistant en Sauvegarde Sociale pour le Projet d'Interconnexion Electrique 225 kV Guinée-Mali** ».

Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion Electrique 225 kV Guinée-Mali

A l'attention de **Monsieur Mamady KAKORO, Coordonnateur du Projet**

Immeuble Kaleta 3ème étage, carrefour de la Féguifoot,

BP 1463 Conakry- République de Guinée, Tél : (+224) 622 622 085/(+224) 624 654 656

E-mail : mdy_kakoro@yahoo.fr et msoulbah@gmail.com

Fait à Conakry, le 29 janvier 2024

Le Coordonnateur du PIEGM
Mamady KAKORO

